

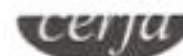
1/23



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
21/11/2022

Dossier complet le :  
21/11/2022

N° d'enregistrement :  
2022-ARA-KKP-4131

#### 1. Intitulé du projet

Réouverture d'espaces sur une parcelle sur la Commune de St Martin de la Cluze.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ASSOCIATION DES APICULTEURS DU 45° PARALLELE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

DANIEL NIOT

RCS / SIRET

8 8 9 5 5 3 8 6 3 0 0 0 1 6

Forme juridique ASSOCIATION

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47°a)	Défrichage d'une superficie estimée de 8000M²

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Eclaircie de parcelles permettant à l'Association des apiculteurs du 45ème parallèle d'implanter leur rucher de manière durable et de créer une zone favorable aux abeilles et à la production de miel. Une coupe éclaircie sera réalisée. Certaines zones d'arbres/bosquets seront conservés. Des arbres et plantes mellifères seront plantés sur le terrain.



Les apiculteurs du 45ème parallèle  
ARA / W081022648  
1, Place Emile Gillet  
38850 Saint Martin de la Cluze

implantation d'un rucher dans une zone favorisant la biodiversité et la production mellifère.

Le projet de rucher sera implanté dans une zone favorisant la biodiversité et la production mellifère. Les parcelles seront entretenues afin de conserver une biodiversité maximale. Des arbres seront plantés (essences mellifères).

Le défrichage sera réalisé par une opération de coupes d'éclaircie et de débardage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichage sera réalisé par une opération de coupes d'éclaircie et de débardage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après le défrichage, les parcelles seront entretenues afin de conserver une biodiversité maximale. Des arbres seront plantés (essences mellifères).

Service des services de planification et de  
 développement rural  
 1, Place Emile Gillot  
 38550 Saint Martin de la Cluse

  
**Les apiculteurs du 45ème parallèle**  
 RNA / W021022642  
 1, Place Emile Gillot  
 38550 Saint Martin de la Cluse

Autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du défrichement	8000m <sup>2</sup>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Saint Martin de la Cluze  
parcelles D267 D266 D265

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 56° 72' 10" 5 Lat. 44° 98' 58" 99

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty space for project description]

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformation en prairie permanente.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	peut-il contribuer à porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformation en prairie permanente pour conforter une activité d'apiculture (associative).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

*(This section contains faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)*

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

*(This section contains faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)*

une annexe traitant de ces éléments):

[Empty space for notes or additional information]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du type de travaux (défrichement puis remise en prairie permanente), nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale et que ce projet devrait être exempté. Il est, de plus, important de préciser que cette opération de défrichement sera réalisée dans le cadre d'une réouverture de milieu en vue d'une activité favorisant la biodiversité.

Ces travaux font l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la mesure 16-72 du PDR Rhône-Alpes « stratégie locale de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole, forestier et naturel », permettant de solliciter des cofinancements européens FEADER.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Feuille 14-15-16 / 23	position des prises de vues des photos N° 1 N° 2 N°3
Feuille 18-19-20 / 23	informations complémentaires PLU PPR
Feuille 21-22 / 23	carte et légende des aléas naturels prévisibles

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint Martin de la Cluze

le 15 Novembre 2022

Signature

  
**Les apiculteurs du 45ème parallèle**  
 RNA / W281023648  
 1, Place Emile Gillot  
 39650 Saint Martin de la Cluze

12/23



**Les apiculteurs du 45ème parallèle**  
RNA / W281233848  
1, Place Emile Gilioff  
38650 Saint Martin de la Cluze

© 2008 IGN, IGN

13/23



RNA / W381033648  
1, Place Emile Gillot  
38550 Saint Martin de la Cluze

14/23

géoportail

rucher Commune S.M.D. Cluze



© IGN 2022 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 5° 40' 27" E  
Latitude : 44° 59' 10" N

parcelle OD N° 256 environ 5900m<sup>2</sup> N° 257 environ 2100 m<sup>2</sup> plus N°255 environ 8200m<sup>2</sup> TOTAL Environ 1.7 Ha

  
Les apiculteurs de 45ème parallèle  
RUE / N°31027-43  
1, Place Emile Gibel  
30550 Saint Martin de la Cluze

15/03



  
Les apiculteurs du 45ème parallèle  
RMA / 091102344  
5, Place Emile Gillet  
38050 Saint Martin de la Cuzue

Photo. N°1

16/23



Les apiculteurs du 45ème parallèle  
RMA/1041123344  
1, Place Emile Clauel  
30050 Saint Martin de la Cluse

Photo N° 2



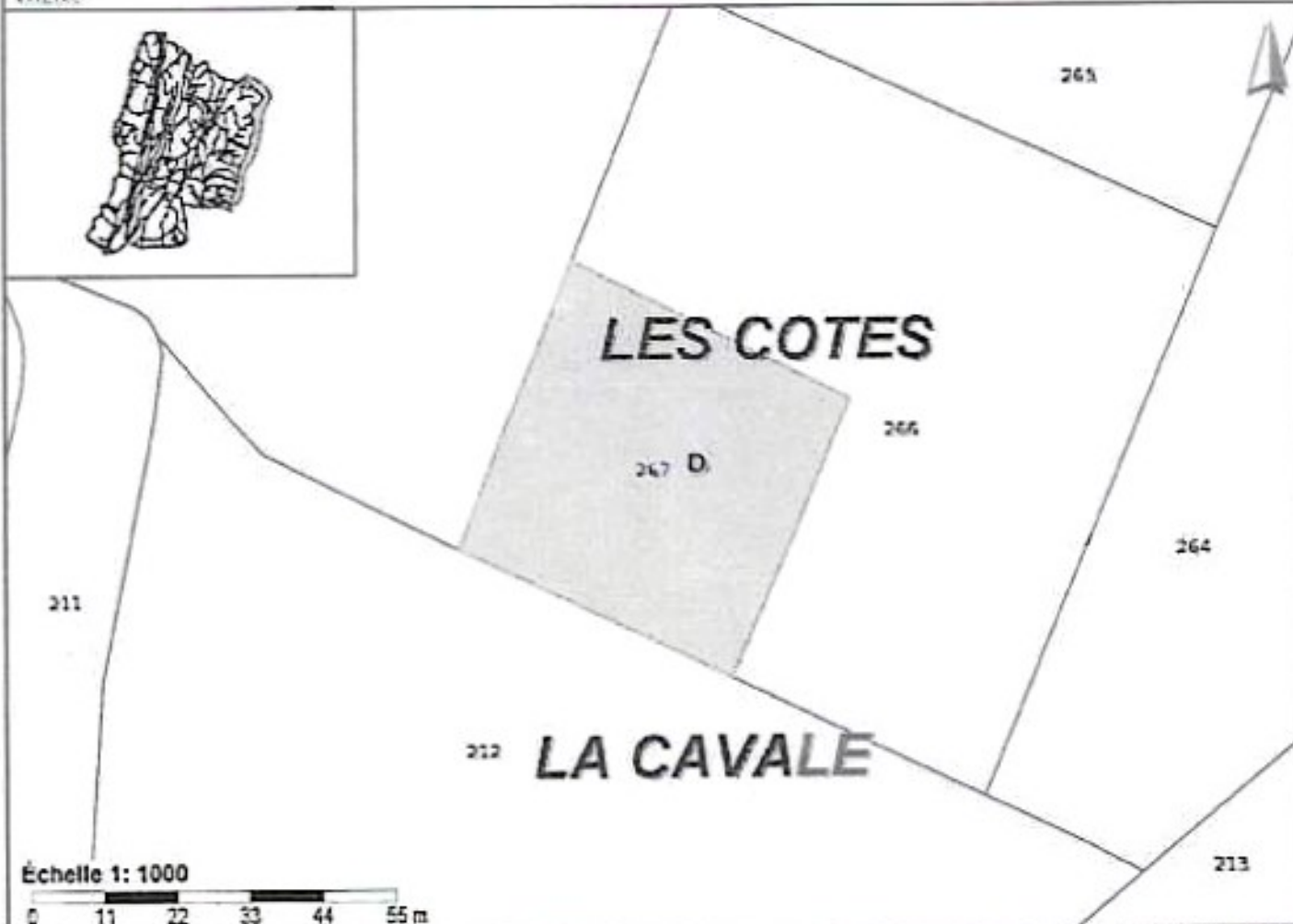
17/83



Les apiculteurs du 45ème parallèle  
ANAV association  
4, Place Ecole Girard  
20090 Saint Martin de la Craze

Photo N°3

Trèves



Échelle 1: 1000

0 11 22 33 44 55 m

Année de mise à jour : 2022

## Décomposition DGI

Commune	Quartier	Section	Parcelle
038115	0	D	267

## Informations de la parcelle

Département	Isère (38)
Commune	Saint-Martin-de-la-Cluze (038115)
Surface cadastrale	1990 m <sup>2</sup>
Adresse	LES COTES
Date d'acte	01/01/1970

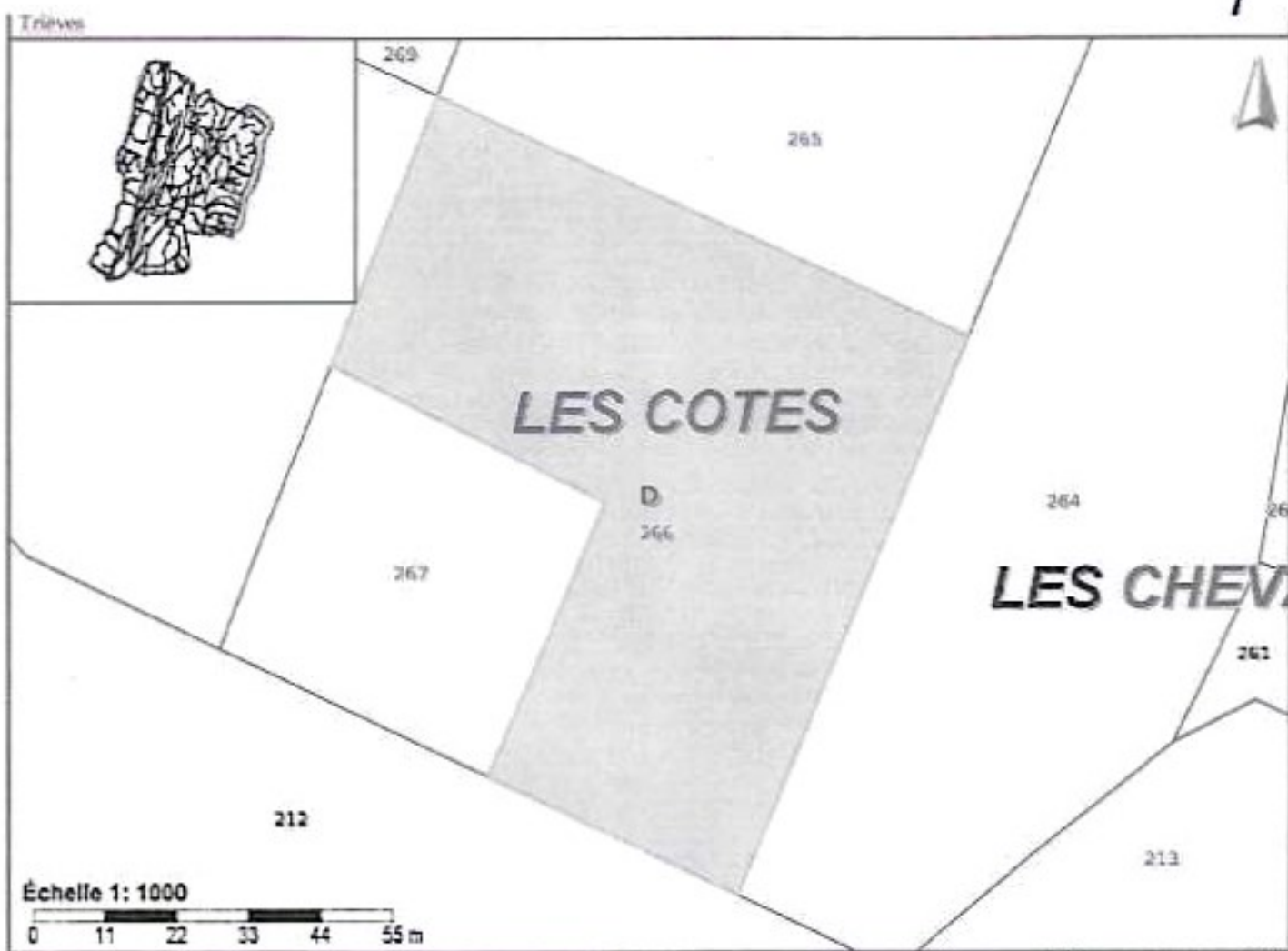
## Propriétaires

COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LA CLUZE	
propriétaire	FBCSCM

## Informations complémentaires

PLU	1990 m <sup>2</sup> en N ()
PPR	947,692024547775 m <sup>2</sup> en Secteur inconstructible risque RG (Secteur inconstructible risque RG)
PPR	1139,72647546804 m <sup>2</sup> en Secteur inconstructible risque RG RV (Secteur inconstructible risque RG RV)
Zone(s) Diverse(s)	81,7019074035508 m <sup>2</sup> en Secteur soumis à des risques (Secteur soumis à des risques)

19/23



Année de mise à jour : 2022

Décomposition (DGI)			
Commune	Quartier	Section	Parcelle
038115	0	D	266

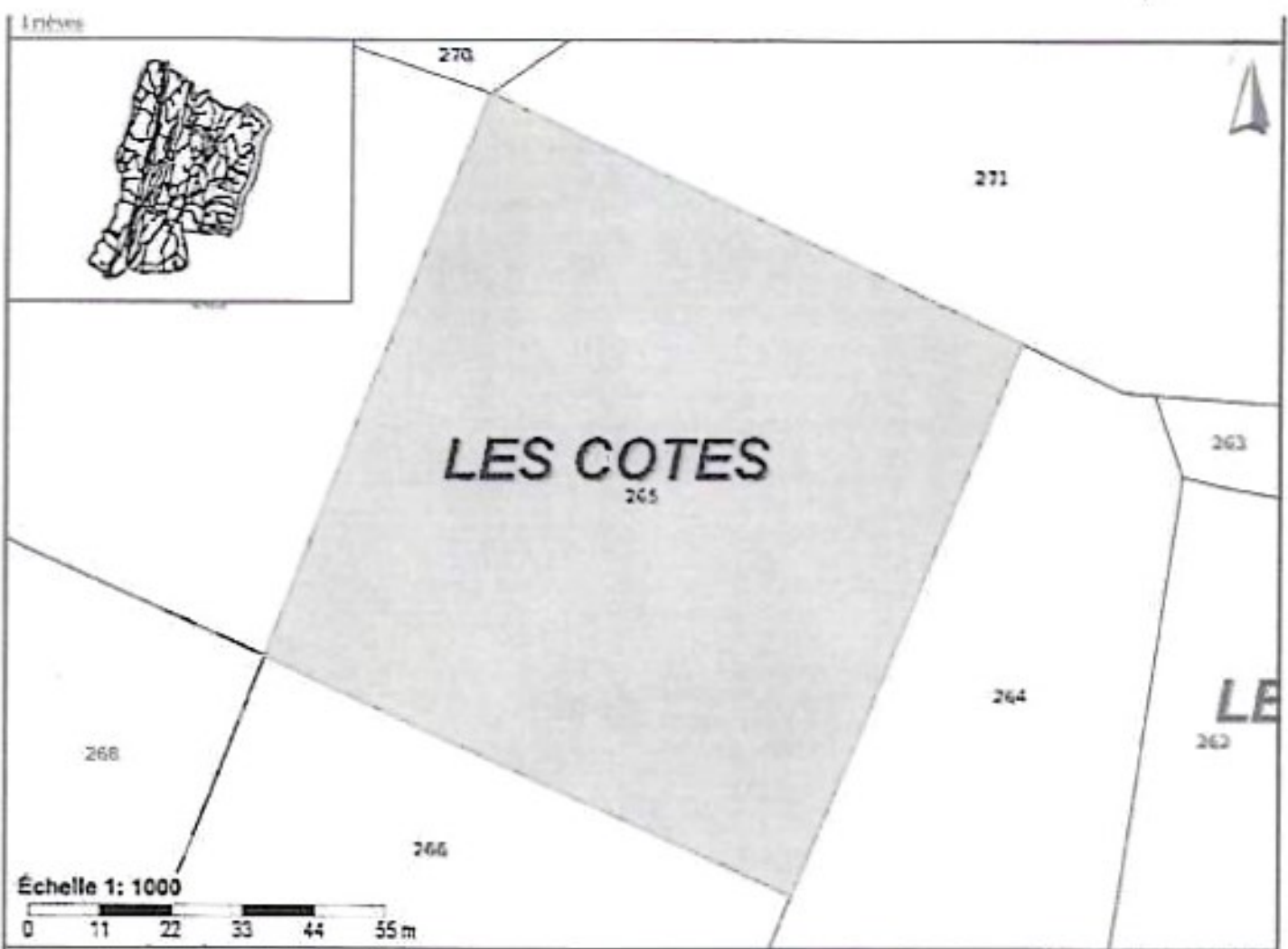
Informations de la parcelle	
Département	Isère (38)
Commune	Saint-Martin-de-la-Cluze (038115)
Surface cadastrale	5900 m <sup>2</sup>
Adresse	LES COTES
Date d'acte	01/01/1970

Propriétaire	
COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LA CLUZE	
propriétaire	FBCSCM

Informations complémentaires	
PLU	3710 m <sup>2</sup> en A (l)
PLU	2190 m <sup>2</sup> en N (j)
PPR	3570.75507227856 m <sup>2</sup> en Secteur inconstructible risque RG (Secteur inconstructible risque RG)
PPR	2260.57692772417 m <sup>2</sup> en Secteur inconstructible risque RG RV (Secteur inconstructible risque RG RV)
Zone(s) Diversie(s)	1702.6530675051 m <sup>2</sup> en Secteur soumis à des risques (Secteur soumis à des risques)

  
**Les apiculteurs du 45ème parallèle**  
 04 78 11 42 26 48  
 1, Place Emile Gillet  
 38130 Saint-Martin-de-la-Cluze

20/23



Décomposition DG/			
Commune	Quartier	Section	Parcelle
038115	0	D	265

Informations de la parcelle	
Département	Isère (38)
Commune	Saint-Martin-de-la-Cluze (038115)
Surface cadastrale	5020 m <sup>2</sup>
Adresse	LES COTES
Date d'acte	31/12/2018

Propriétaire	
Madame PONCET Danièle	
propriétaire	MEX471

Informations complémentaires	
PLU	1250 m <sup>2</sup> en A ()
PLU	6770 m <sup>2</sup> en N ()
PPR	158.85395605221 m <sup>2</sup> en Secteur inconstructible risque RG (Secteur inconstructible risque RG)
PPR	7991.74189285575 m <sup>2</sup> en Secteur inconstructible risque RG RV (Secteur inconstructible risque RG RV)
Zone(s) Diverse(s)	6998.87108396999 m <sup>2</sup> en Secteur soumis à des risques (Secteur soumis à des risques)

Les apiculteurs du 45ème parallèle  
0347.83022244  
1, Place Evain 63100  
31000 Saint Martin de la Cluze

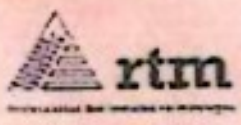
PA/23



  
Les apiculteurs du 45ème parallèle  
RMA / W00102048  
1, Place Emile Gillul  
31000 Saint Martin de la Cluze

92/93

Encart spécifique à l'aléa faible de ruissellement sur versant  
Echelle 1/25 000



Service RTM de l'Isère



Ingénieurs-conseils en risques naturels

# Commune de St Martin la Cluze Carte des Aléas naturels prévisibles

Les apiculteurs du 45ème parallèle  
0647 40010044  
1, Place Emile Gillet  
38100 Saint Martin de la Cluze

**Légende**

Aléas	Faible	Moyen	Fort
Inondation des fleuves et rivières			
Inondation de pied de versant			
Zones marécageuses			
Ravinement et ruissellement			
Crues torrentielles			
Glisserment de terrain			
<i>Usure des pentes</i>			
Limite de commune			

Fond cadastral 1985  
Echelle 1/5 000